



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note de
conjoncture

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2023

2023#4

Ludovic Bourlès
Yann Nicolas

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2023*

Ludovic Bourlès, Yann Nicolas**

Cette note de conjoncture mesure la situation économique du champ marchand de la culture au deuxième trimestre 2023 telle que reflétée par l'évolution des indices de chiffres d'affaires par secteur tirés des déclarations de TVA faites par les entreprises auprès de la direction générale des Finances publiques.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a eu un impact majeur sur les secteurs culturels. Entre mars 2020 et mai 2021, la population a connu trois confinements successifs et plusieurs périodes de fermeture de commerces et de lieux recevant du public ont été décrétées. Des protocoles sanitaires encadrant les activités et des jauges ont été mis en place jusqu'en mars 2022, influant directement sur la fréquentation des lieux culturels. L'économie française connaît un contexte d'accélération inflationniste, depuis le second semestre 2021, qui contribue à expliquer une partie des évolutions constatées du chiffre d'affaires en valeur des secteurs culturels sur cette période.

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires en valeur des secteurs culturels marchands progresse sur un an de 954 millions d'euros, en hausse de 4 % par rapport au deuxième trimestre 2022 (+ 3 % en volume, c'est-à-dire hors effet des évolutions des prix), et de 12 % par rapport au deuxième trimestre 2019 d'avant-crise (+ 2,5 milliards d'euros; + 6 % en volume). Depuis sept trimestres consécutifs, l'activité trimestrielle mesurée en valeur du champ de la culture dépasse son niveau correspondant d'avant-crise de 2019. Les niveaux d'activité mesurés en valeur de la projection de films cinématographiques (+ 23 %), du spectacle vivant (+ 19 %), de la gestion patrimoniale et de la musique enregistrée (+ 12 %) progressent fortement au deuxième trimestre 2023 par rapport au même trimestre de 2022. La radio (-9 %) et le jeu vidéo (-6 %) sont les deux seuls secteurs qui enregistrent ce

* Données arrêtées au 8 septembre 2023.

** Chargés d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS).

trimestre une baisse significative de leurs recettes sur un an, comme pour les deux trimestres précédents.

Les arts visuels, la musique enregistrée et le spectacle vivant marchand connaissent au deuxième trimestre 2023 les plus forts écarts positifs de recettes par rapport à leur valeur correspondante de 2019 (+ 40 %, + 37 % et + 31 % respectivement). Inversement, le jeu vidéo et la presse affichent des écarts négatifs de 12 % et 6 %, respectivement. Depuis début 2020, les chiffres d'affaires trimestriels successifs de la presse sont toujours restés inférieurs à leur valeur correspondante de 2019 d'avant-crise. En revanche, pour la première fois en trois ans et demi, la projection cinématographique affiche au deuxième trimestre 2023 un chiffre d'affaires supérieur à sa valeur correspondante d'avant-crise.

Champ total

Au deuxième trimestre 2023, le champ marchand de la culture enregistre une hausse de 4 % de son chiffre d'affaires sur un an (+ 954 millions d'euros) et dépasse de 12 % son niveau correspondant d'avant-crise de 2019 (+ 2,5 milliards d'euros) – une comparaison « date à date » qui permet de rendre compte du gain ou de la perte d'activité que les secteurs culturels marchands affichent dans le contexte post-crise sanitaire (voir « Données et méthode », p. 21 ; tableaux 1 et 2, graphique 1). Les écarts sur un an, à partir de ce deuxième trimestre 2023, sont les premiers à n'être plus affectés par l'effet sur l'activité des mesures sanitaires, celles-ci ayant été levées à la fin du premier trimestre 2022.

Au deuxième trimestre 2023, seuls deux secteurs culturels enregistrent une baisse annuelle significative de leurs recettes : la radio (- 9 %, à la suite d'un deuxième trimestre 2022 en hausse de 10 % sur un an) et le jeu vidéo (- 6 %, à la suite d'un deuxième trimestre 2022 en hausse de 5 % sur un an). Le secteur de la presse est quasi stable (- 1 %). Le chiffre d'affaires des autres secteurs progresse sur un an, en particulier ceux directement liés aux sorties culturelles que sont la projection de films cinématographiques (+ 23 %), le spectacle vivant marchand (+ 19 %) et la gestion patrimoniale marchande (+ 12 %)¹.

1. Rappelons que ces trois secteurs subissent les pertes de chiffre d'affaires les plus importantes aux deuxièmes trimestres 2020 et 2021 par rapport au deuxième trimestre 2019 d'avant-crise dans le contexte des premier et troisième confinements et de la fermeture obligatoire de tout lieu culturel recevant du public du 1^{er} avril au 18 mai 2021, avant une réouverture progressive à partir du 19 mai 2021 sous contraintes de jauges, de couvre-feux et de passe sanitaire.

Tableau 1 – Glissements annuels (T/T-4) des chiffres d'affaires trimestriels des secteurs culturels marchands, 2020-2023

En %

	2020				2021				2022				2023	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Projection cinématographique	-29	-90	-61	-81	-95	170	93	313	1703	218	5	10	49	23
Publicité	-7	-25	-23	-11	-4	20	16	8	15	17	12	2	4	1
Presse	-7	-24	-15	-8	-8	14	6	7	10	9	7	0	-1	-1
Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)	-3	-19	-13	5	-8	18	20	2	22	11	6	3	6	4
Radio	-4	-17	-4	-2	-7	27	7	3	12	10	-3	-8	-9	-9
Livre	-13	-27	4	3	25	53	0	9	-1	-2	1	0	8	6
Musique enregistrée	9	-13	-4	-3	13	23	16	17	1	14	10	2	16	12
Jeu vidéo	16	1	8	60	0	-12	-7	-12	21	5	49	-11	-22	-6
Spectacle vivant	-6	-61	-51	-50	-57	25	46	83	142	127	66	31	33	19
Arts visuels	-1	-23	-9	-8	0	31	19	23	28	31	25	17	19	6
Enseignement artistique et culturel	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Architecture	-1	-16	-14	-3	0	18	14	6	12	10	10	8	8	2
Gestion patrimoniale	-13	-77	-24	-55	-59	56	15	118	164	177	31	14	23	12
Total champ culturel*	-5	-25	-15	-7	-7	22	15	12	21	18	13	5	7	4

* Ensemble des secteurs culturels sauf : guides-conférenciers, restauration du patrimoine et opérations archéologiques.

Note : les secteurs de la musique enregistrée et des arts visuels sont associés à d'autres activités dans la nomenclature de codes NAF. De ce fait, le suivi économique de ces secteurs doit être interprété avec prudence.

Note de lecture : au premier trimestre 2020, le chiffre d'affaires du secteur de la projection cinématographique est inférieur de 29 % à sa valeur du premier trimestre 2019 (avant-crise T/T-4). Au premier trimestre 2021, ce chiffre d'affaires est inférieur de 95 % à sa valeur du premier trimestre 2020 de début de crise (T/T-4). Au premier trimestre 2022, ce chiffre d'affaires est supérieur de 1703 % à sa valeur du premier trimestre 2021 (T/T-4). Au premier trimestre 2023, ce chiffre d'affaires est supérieur de 49 % à sa valeur du premier trimestre 2022 (T/T-4).

Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee, DREPS, ministère de la Culture, 2023

Tableau 2 – Évolutions par rapport à l'année 2019 des chiffres d'affaires trimestriels des secteurs culturels marchands

En millions d'euros et en %

	2019				2021/2019				2022/2019				2023/2019	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Projection cinématographique	1 777	-96	-72	-24	-21	-36	-12	-20	-13	-5	8			
Publicité	15 174	-11	-10	-11	-3	2	5	0	-1	6	6			
Presse	11 459	-15	-13	-10	-1	-6	-5	-3	-1	-7	-6			
Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)	21 172	-11	-4	5	7	9	6	11	10	15	10			
Radio	1 250	-11	5	4	1	1	16	1	-6	-9	6			
Livre	8 382	10	12	4	13	9	10	5	13	17	16			
Musique enregistrée	1 807	23	8	12	14	24	22	22	16	44	37			
Jeu vidéo	2 348	16	-11	1	41	41	-6	50	26	10	-12			
Spectacle vivant	5 687	-60	-51	-29	-9	-3	10	19	20	29	31			
Arts visuels	8 120	0	1	7	13	27	32	35	33	51	40			
Enseignement artistique et culturel	868	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.			
Architecture	6 351	-1	-1	-2	3	11	9	7	11	20	11			
Gestion patrimoniale	484	-64	-64	-13	-3	-5	-1	13	11	17	11			
Total champ culturel*	84 879	-12	-9	-3	5	7	8	10	10	15	12			

* Ensemble des secteurs culturels sauf : guides-conférenciers, restauration du patrimoine et opérations archéologiques.

Note : les secteurs de la musique enregistrée et des arts visuels sont associés à d'autres activités dans la nomenclature de codes NAF. De ce fait, le suivi économique de ces secteurs doit être interprété avec prudence.

Note de lecture : au premier trimestre 2021, le chiffre d'affaires de la projection cinématographique est inférieur de 96 % à sa valeur du premier trimestre 2019 d'avant-crise. Au premier trimestre 2022, il est inférieur de 36 % à sa valeur du premier trimestre 2019.

Au premier trimestre 2023, il est inférieur de 3 % à cette dernière.

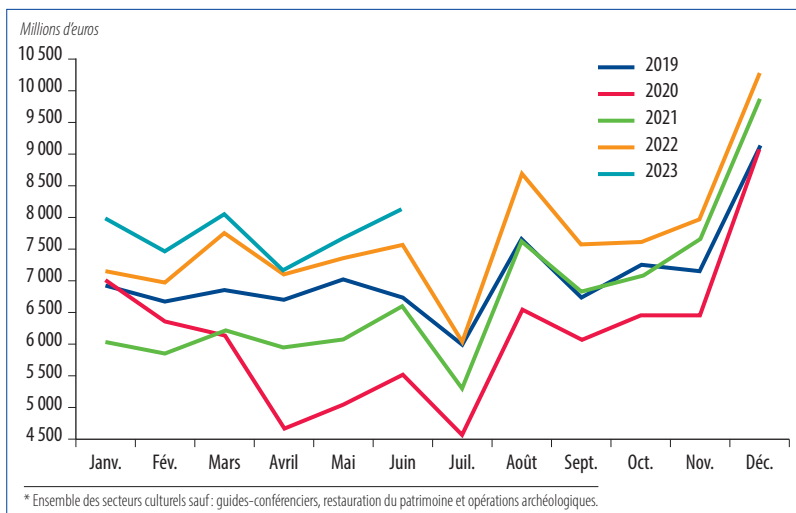
Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee, ministère de la Culture, 2023

Les principaux contributeurs au gain global trimestriel de 954 millions d'euros – en raison de leur taille ou de l'ampleur de la hausse de leurs recettes – sont le spectacle vivant (à hauteur de 31 %), l'audiovisuel et cinéma² (26 %) et les arts visuels (18 %). Depuis plus de deux ans (neuf trimestres consécutifs), les recettes trimestrielles du champ marchand de la culture sont supérieures à celles de l'année qui précède (tableau 1) et depuis plus d'un an et demi (sept trimestres consécutifs), elles dépassent leur niveau de 2019 (tableau 2).

L'écart positif de 12 % en valeur entre le deuxième trimestre 2023 et le deuxième trimestre 2019 est tiré avant tout par la contribution des arts visuels (3,9 points de pourcentage), de l'audiovisuel et cinéma (2,6 points) et par celle du spectacle vivant marchand (2,2 points). Seuls le jeu vidéo et la presse affichent au deuxième trimestre 2023 un chiffre d'affaires en valeur inférieur à sa valeur d'avant-crise (– 12 % et – 6 %, respectivement).

Une fois retiré l'effet des évolutions de prix, le chiffre d'affaires du champ culturel marchand total progresse au deuxième trimestre 2023 de 3 % sur un an en volume, contre 4 % en valeur (tableau 3 ; voir « Estimation des variations de chiffres d'affaires en volume », p. 23). Par rapport au deuxième trimestre 2019, il progresse en volume de 6 %, contre 12 % en valeur.

Graphique 1 – Chiffre d'affaires en valeur de l'ensemble du champ culturel^{*}, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

2. Hors projection cinématographique, radio et jeu vidéo.

Médias et industries culturelles

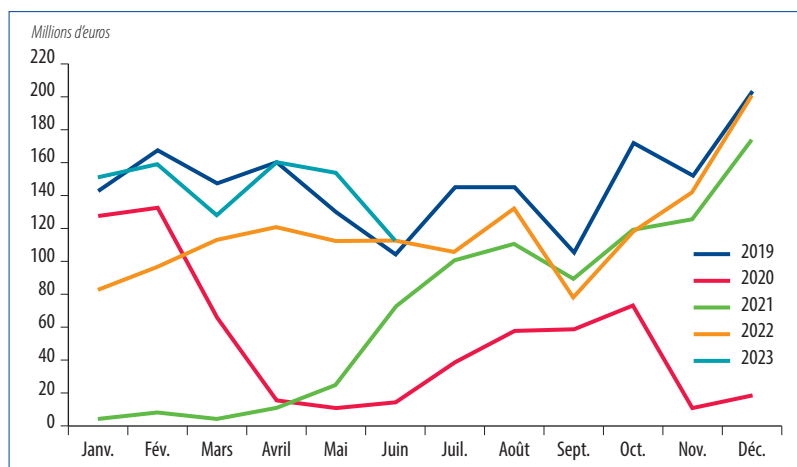
Projection cinématographique

Au deuxième trimestre 2023, l'activité de la projection de films cinématographiques en matière de chiffre d'affaires est en forte augmentation par rapport au deuxième trimestre 2022 (+ 23 %) et dépasse également son niveau d'avant-crise (+ 8 % par rapport au second trimestre 2019) (tableau 2). C'est la première fois que ce secteur – le plus durablement touché – retrouve et dépasse son niveau d'avant-crise après plus de trois années d'activité en dessous du niveau correspondant de 2019.

Plusieurs succès commerciaux, notamment les longs-métrages *Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan*, *Super Mario Bros, le film*, et *Les Gardiens de la Galaxie Vol. 3*, contribuent à la nette augmentation de l'activité tant sur un an que par rapport au niveau d'avant-crise du deuxième trimestre 2019. La prise en compte des variations de prix tempère le diagnostic de l'activité de projection cinématographique au deuxième trimestre 2023 par rapport à 2019 (+ 2 % en volume, tableau 3), premier résultat positif depuis le début de la crise sanitaire.

Les entrées en salles³ n'ont cependant pas retrouvé leur niveau d'avant-crise : elles sont certes en progression sur un an (+ 16 %) mais

Graphique 2 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de la projection cinématographique, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

3. Centre national du cinéma et de l'image animée, fréquentation cinématographique estimée des mois d'avril, mai et juin 2023, en ligne.

Tableau 3 – Évolutions par rapport à l'année 2019 des chiffres d'affaires trimestriels déflatés* des secteurs culturels marchands

En %

	2020/2019				2021/2019				2022/2019				2023/2019	
	T1 2020	T2 2020	T3 2020	T4 2020	T1 2021	T2 2021	T3 2021	T4 2021	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023	T2 2023
Projection cinématographique**	-32	-90	-61	-80	-97	-73	-23	-20	-38	-14	-17	-13	-10	2
Publicité	-8	-25	-22	-10	-12	-12	-12	-4	0	2	-4	-5	0	0
Presse	-8	-24	-17	-11	-18	-16	-13	-5	-12	-13	-11	-10	-17	-21
Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)	-3	-13	-11	7	-8	-4	4	4	6	2	7	4	10	10
Radio	-6	-18	-9	-9	-14	-1	-2	-7	-5	12	-6	-14	-11	4
Livre	-14	-28	3	1	6	8	1	9	4	4	0	7	8	6
Musique enregistrée	7	-13	-4	-1	23	9	13	15	22	18	16	9	32	25
Jeu vidéo	24	5	11	59	27	-4	4	44	52	2	53	32	23	3
Spectacle vivant	-10	-63	-52	-49	-61	-53	-28	-8	-7	9	23	20	22	25
Arts visuels	0	-21	-7	-7	1	2	8	13	26	29	30	27	45	34
Enseignement artistique et culturel	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Architecture	-1	-18	-16	-4	-4	-4	-6	-3	4	0	-1	3	8	-1
Gestion patrimoniale	-16	-78	-26	-57	-66	-65	-17	-6	-11	-7	7	4	7	2
Total champ culturel**	-5	-24	-15	-6	-12	-10	-4	2	4	3	5	5	8	6

* Les variations en volume sont basées soit sur des indices de chiffre d'affaires en volume brut calculés par l'Insee, soit les valeurs sont déflatées par un indice de prix à la production ou à la consommation.

** Série revue.

*** Ensemble des secteurs culturels sauf : guides-conférenciers, restauration du patrimoine et opérations archéologiques.

Note : les secteurs de la musique enregistrée et des arts visuels sont associés à d'autres activités dans la nomenclature de codes sur. De ce fait, le suivi économique de ces secteurs doit être interprété avec prudence.

Note de lecture : au premier trimestre 2020, le chiffre d'affaires en volume de la projection cinématographique est inférieur de 32,9% à sa valeur correspondante de 2019, au premier trimestre 2021, il y est inférieur de 97%, au premier trimestre 2022, il y est inférieur de 38%, et au premier trimestre 2023, il y est inférieur de 10%.

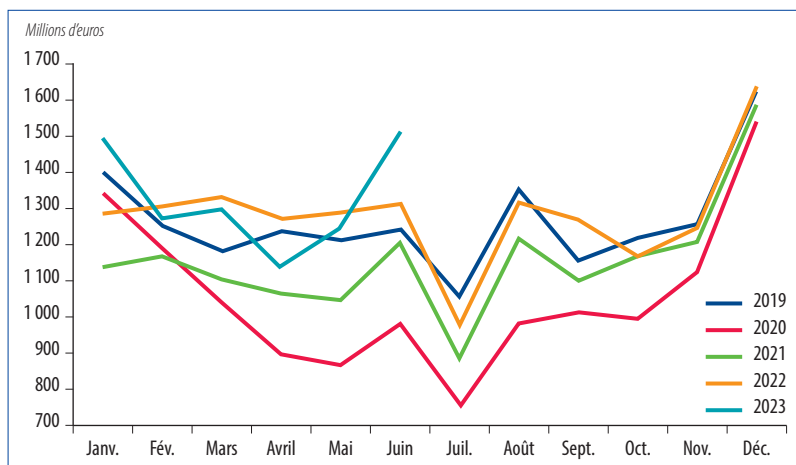
Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee, ministère de la Culture, 2023

restent inférieures à leur niveau du deuxième trimestre 2019 (- 9 %, soit l'écart le plus faible enregistré depuis la crise sanitaire). Au cours du deuxième trimestre 2023, huit films enregistrent plus d'un million d'entrées, contre sept en 2022 et dix en 2019.

Publicité

Au deuxième trimestre 2023, les recettes des agences de publicité – qui comprennent les activités de conception et de réalisation de campagnes publicitaires ou de marketing et d'autres services publicitaires – sont quasi stables par rapport à leur valeur du deuxième trimestre 2022 (+ 1 % et + 25 millions d'euros) et progressent de 6 % par rapport à leur valeur du deuxième trimestre 2019 (+ 211 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 3). La quasi-stabilité sur un an résulte d'une baisse de 2 % du volume d'activité qui est plus que compensée par une hausse générale des prix de vente des services proposés par les agences de publicité (création publicitaire, conseil, production de matériel publicitaire, etc.)⁴. De même, la progression de 6 % en valeur entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2023 découle d'une stabilité du volume d'activité (tableau 3) couplée à une hausse générale des prix de vente des mêmes services⁵.

Graphique 3 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de la publicité, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

4. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 73.11 – Services fournis par les agences publicitaires, 31 août 2023.

5. *Ibid.*

Au niveau semestriel, les recettes des agences de publicité enregistrent au premier semestre 2023 une hausse en valeur de 2 % par rapport au même semestre de 2022. Cette légère progression est proche de celle – de + 1,2 % entre ces deux semestres – des dépenses d'investissement de communication des annonceurs estimées pour l'ensemble des moyens de communication à disposition sur le marché publicitaire (moyens médiatiques, numériques et autres)⁶. Ces dépenses incluent précisément les honoraires et les commissions versés aux agences de publicité, en plus des achats des annonceurs et de leurs frais techniques et de fabrication.

Presse

Le secteur de la presse comprend les activités des agences de presse non audiovisuelle, l'édition de journaux, l'édition de magazines, revues et autres périodiques, l'impression de presse et le commerce de détail de journaux en magasin spécialisé.

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires de la presse est presque stable sur un an (– 1 % et – 29 millions d'euros) et inférieur de 6 % à sa valeur du même trimestre 2019 d'avant-crise (– 170 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 4). Cette quasi-stabilité sur un an résulte pour l'essentiel d'une baisse des recettes des deux segments éditoriaux que ne compense pas la hausse des recettes provenant des activités de commerce de détail et des agences. La légère baisse des recettes de la presse sur un an est analogue à celle des recettes publicitaires, y compris numériques, des régies publicitaires travaillant pour la presse⁷. Une fois retiré l'effet des évolutions de prix, le volume d'activité de la presse au deuxième trimestre 2023 se contracte sur un an de 9 %.

La baisse de chiffre d'affaires de 6 % entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2023 (– 21 % en volume ; tableau 3) est aussi cohérente avec la réduction des recettes publicitaires de la presse observée pour ces deux trimestres⁸. Elle est par ailleurs corroborée par l'évolution de la diffusion payée de journaux et de magazines mesurée par les ventes au numéro, les ventes numériques et les abonnements : au deuxième trimestre 2023, malgré la forte progression des ventes numériques dont le volume double presque, la diffusion payée de la presse est inférieure de 12 % à sa valeur de 2019⁹. La presse est le seul secteur culturel marchand qui, entre le premier trimestre 2020 de début

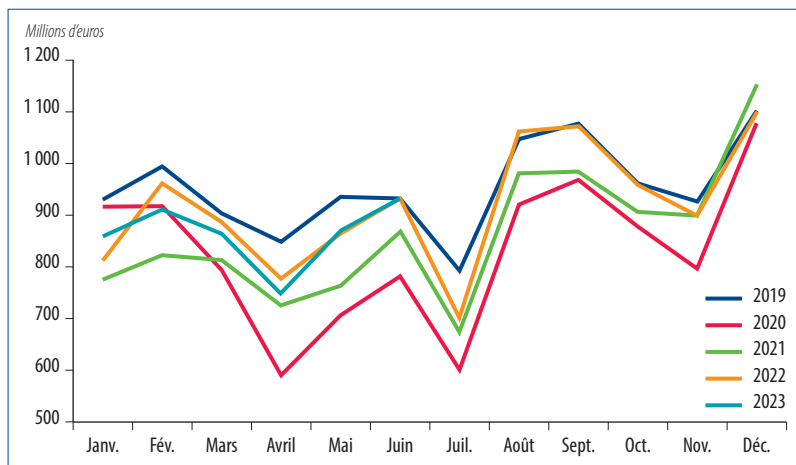
6. Communiqué de presse du Baromètre unifié du marché publicitaire (BUMP) pour le 1^{er} semestre 2023, France Pub/Irep/Kantar, septembre 2023.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM)/ministère de la Culture-DGMIC.

Graphique 4 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de la presse, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

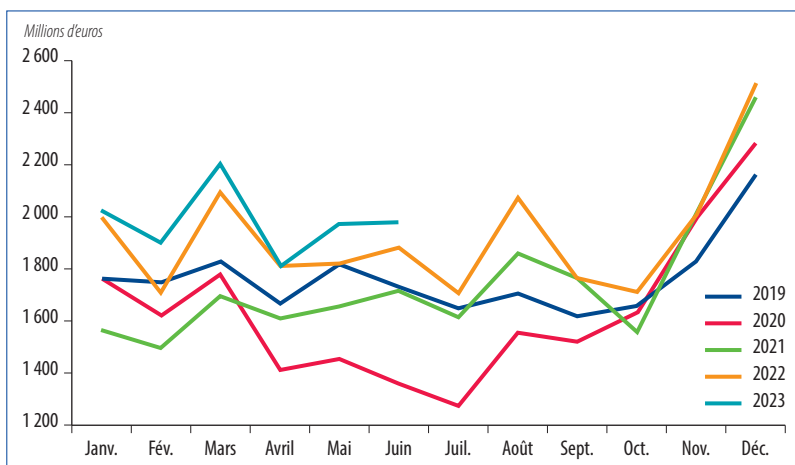
de crise sanitaire et le deuxième trimestre 2023, continue d'enregistrer des chiffres d'affaires trimestriels en valeur successifs inférieurs à leur valeur correspondante de 2019 d'avant-crise (tableau 2).

Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio)

Le secteur de l'audiovisuel et du cinéma regroupe les activités des agences de presse audiovisuelle, les productions et postproductions audiovisuelles et cinématographiques, la distribution de films cinématographiques, l'édition de chaînes de télévision ainsi que l'édition et la distribution de vidéos.

Au deuxième trimestre 2023, l'activité de l'audiovisuel et cinéma est en hausse de 4 % par rapport à la même période de 2022 (tableau 1) et de 10 % par rapport à la situation d'avant-crise mesurée par l'activité au deuxième trimestre 2019 (tableau 2). La croissance de l'activité est soutenue depuis plusieurs trimestres mais ralentit ce trimestre-ci. Le niveau reste tout de même élevé. La hausse de ce trimestre sur un an est portée par celle de la production télévisuelle (+ 7 % par rapport au deuxième trimestre 2022 qui était relativement faible) tandis que la hausse par rapport à l'avant-crise continue d'être portée par la production audiovisuelle (+ 29 % par rapport au deuxième trimestre 2019, ce qui est la plus forte croissance enregistrée depuis la crise sanitaire) ainsi que par la postproduction (+ 20 % par rapport au deuxième trimestre 2019).

Graphique 5 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de l'audiovisuel et du cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio), 2019-2023



Source: chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2023

L'activité de la vidéo est en hausse par rapport au deuxième trimestre 2022 (+ 6 %) mais le niveau était faible à cette période. Comparée au deuxième trimestre 2019, l'activité de la vidéo reste nettement déprimée (- 19 %).

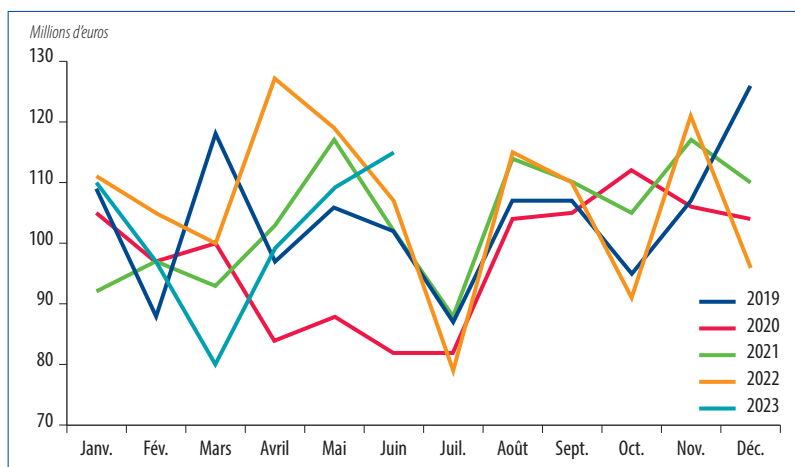
Mesurée en volume, l'activité de l'audiovisuel et cinéma est également en hausse: + 10 % par rapport au deuxième trimestre 2019 (tableau 3), une hausse égale à celle enregistrée au premier trimestre 2023. Il s'agit des plus fortes croissances de ce secteur enregistrées depuis la crise sanitaire.

Radio

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires du secteur de la radio – qui regroupe l'édition de chaînes de radio et la diffusion multicanale de programmes radiophoniques (réseau hertzien, satellite, câble ou Internet) – est inférieur de 9 % à sa valeur prise au deuxième trimestre 2022 (- 31 millions d'euros) et dépasse de 6 % sa valeur au même trimestre 2019 (+ 17 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 6). Entre les deuxièmes trimestres 2022 et 2023, la baisse du volume d'activité de la radio est de 7 % et elle s'accompagne d'une baisse générale des prix de production correspondants¹⁰. Entre les deuxièmes

10. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 60.10 – Radiodiffusion, 31 août 2023.

Graphique 6 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de la radio, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

trimestres 2019 et 2023 au contraire, la hausse en volume est de 4 % (tableau 3) et elle est couplée à une légère hausse des prix¹¹.

Livre

Le secteur du livre comprend l'édition de livres de toute nature (imprimés, électroniques, audio ou en ligne) et le commerce de détail de livres en magasin spécialisé¹².

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires du livre croît de 6 % sur un an (+ 115 millions d'euros) et dépasse de 16 % sa valeur du même trimestre de 2019 (+ 288 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 7). Après une année 2022 stable par rapport à l'année 2021, et plus dynamique que l'année 2019, le livre connaît ainsi une nouvelle progression de son chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2023.

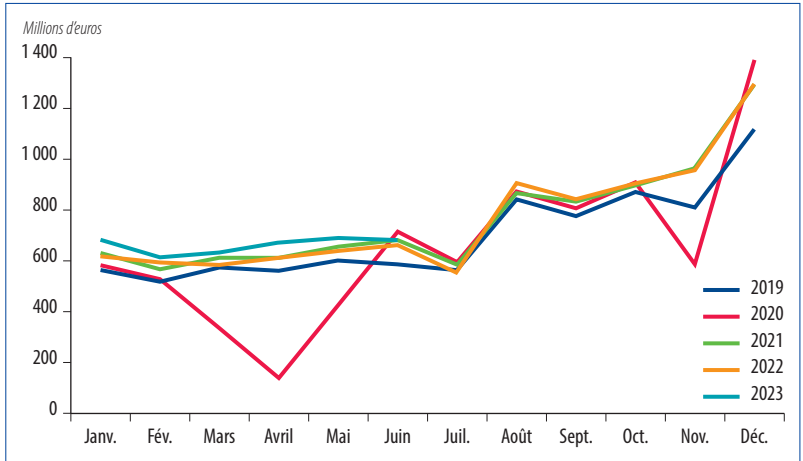
La hausse trimestrielle sur un an découle d'une hausse simultanée de 7 % des recettes de l'édition de livres (un segment pesant pour un peu plus du tiers du secteur) et de 6 % des recettes du commerce de détail de livres. Du côté de l'édition de livres, le volume d'activité reste stable sur un an (- 0,4 %), à l'inverse des prix de cession qui progressent dans leur ensemble¹³, tandis que, du côté du commerce de détail, le

11. *Ibid.*

12. Ce segment ne comprend pas le commerce de détail de livres d'occasion, qui relève d'un autre code NAF.

13. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 58.11 – Édition de livres, 31 août 2023.

Graphique 7 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur du livre, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

volume d'activité croît de 3 %. Le surcroît de 16 % du chiffre d'affaires en valeur du livre par rapport au deuxième trimestre 2019 correspond à une hausse des recettes de l'édition de 11 % – due à une baisse de 4 % du volume d'activité plus que compensée par une hausse générale des prix de cession – conjuguée à une augmentation de 19 % des recettes du commerce de détail.

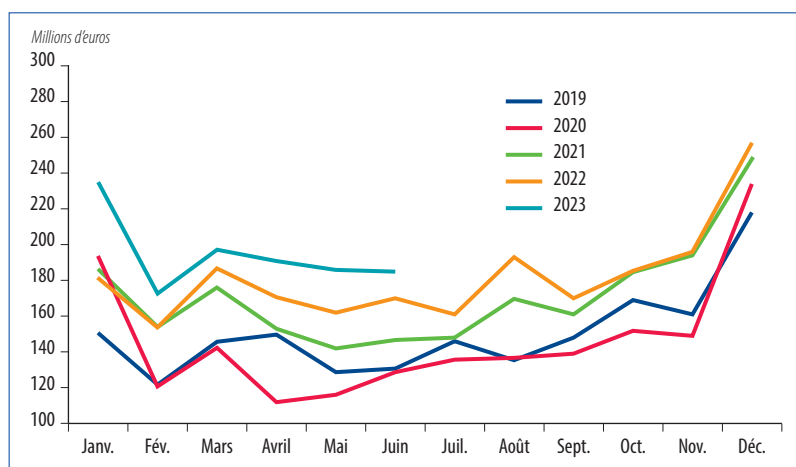
Les ventes globales de livres estimées chaque trimestre pour les professionnels¹⁴ suivent une évolution analogue à celle du chiffre d'affaires du secteur du livre. Au deuxième trimestre 2023, elles progressent en effet de 3 % par rapport au deuxième trimestre 2022 et de 12 % par rapport au deuxième trimestre 2019.

Musique enregistrée

Le secteur de la musique enregistrée comprend la production, la distribution et l'édition d'enregistrements sonores, le commerce de détail de disques en magasin spécialisé et l'activité des plateformes de téléchargement et d'écoute en flux (*streaming*). Ce secteur est ainsi constitué de sous-classes de la nomenclature d'activités, dont certaines regroupent d'autres activités que les activités musicales. Il

14. *Livres Hebdo*, « Les ventes par secteurs au 2^e trimestre 2020 », « Les ventes par secteurs au 2^e trimestre 2021 », « Les ventes par secteurs au 2^e trimestre 2022 » et « Les ventes par secteurs au 2^e trimestre 2023 », baromètres *Livres Hebdo/Xerfi/I+C* et *Livres Hebdo/Xerfi Spécific*, septembre 2020, septembre 2021, septembre 2022 et septembre 2023.

Graphique 8 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de la musique enregistrée, 2019-2023



Source: chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2023

convient donc d'être prudent quant à l'interprétation de la variation de chiffres d'affaires qui peuvent concerner d'autres activités que celles directement liées à la musique enregistrée, comme la commercialisation d'enregistrements musicaux qui sont regroupés avec la vidéo.

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires du secteur de la musique enregistrée est en nette augmentation par rapport au deuxième trimestre 2022 (+ 12 %) et en très nette progression par rapport au deuxième trimestre 2019 (+ 37 %). En particulier, les activités d'enregistrement sonore et d'édition musicale sont en forte hausse (+ 11 %) par rapport au deuxième trimestre 2022 et en forte hausse (+ 28 %) par rapport à la situation d'avant-crise.

Au niveau semestriel, les recettes du secteur de la musique enregistrée au premier semestre 2023 progressent en valeur de 14 % sur un an et de 41 % sur quatre ans. Ces évolutions peuvent être rapprochées des chiffres publiés par le Syndicat national de l'édition phonographique (Snep) : au premier semestre 2023, le chiffre d'affaires du marché numérique et physique français de la musique enregistrée augmente de 9 % sur un an et de 43 % sur quatre ans¹⁵.

15. Snep, *Musique enregistrée. Bilan du marché 1^{er} semestre 2023*, septembre 2023.

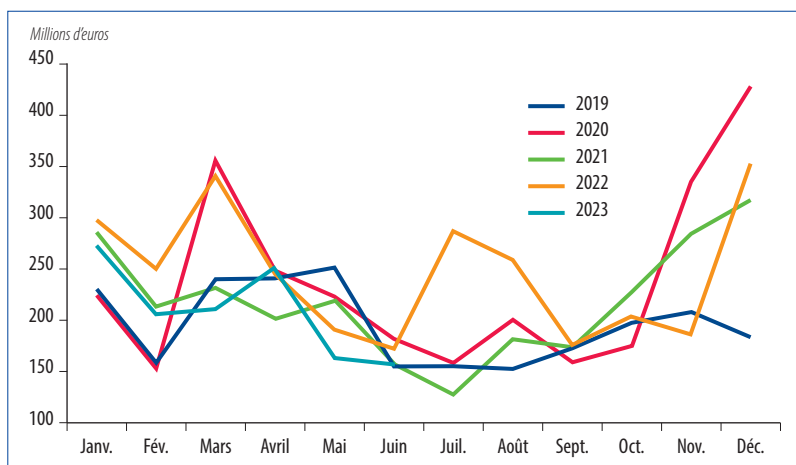
Ce trimestre, la progression du secteur de la musique enregistrée se constate également en volume avec une hausse de 25 % par rapport à la situation d'avant-crise. Tant en valeur qu'en volume, l'augmentation constatée ce trimestre vient après une très forte hausse le trimestre précédent.

Jeu vidéo

Le secteur du jeu vidéo comprend les activités d'édition de logiciels de jeux électroniques pour tout type de plateformes, sur support physique, en téléchargement ou en ligne, sans inclusion du commerce de détail de consoles, d'ordinateurs et d'équipements périphériques liés.

L'activité mesurée en chiffre d'affaires du jeu vidéo est en baisse au deuxième trimestre 2023 : - 6 % par rapport à la même période de l'année 2022 et - 12 % par rapport à l'avant-crise sanitaire. En volume, la tendance est moins sensible : l'activité trimestrielle augmente de 3 % par rapport à l'avant-crise sanitaire. Le différentiel entre activités en valeur et en volume provient de baisses de prix sensibles dans ce secteur¹⁶. Cette évolution moins forte du chiffre d'affaires s'explique notamment par le contrecoup de la crise sanitaire dans les studios de production, par des annulations et des reports de sorties.

Graphique 9 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur du jeu vidéo, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

16. L'indice Insee des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés du secteur 58.21 est passé de 91,5 au deuxième trimestre 2019 à 79,1 au deuxième trimestre 2023.

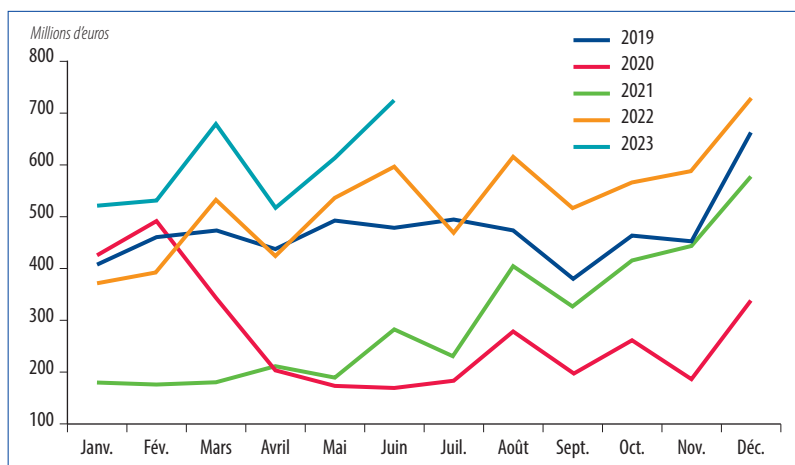
Création et diffusion

Spectacle vivant

Le secteur du spectacle vivant regroupe principalement la production, l'organisation de tournées, la diffusion de spectacles, les activités de prestations techniques, de promotion et d'organisation de spectacles ainsi que l'exploitation ou la gestion de lieux de spectacle. Le champ d'analyse de la présente note est restreint au secteur marchand (voir « Données et méthode », p. 21), alors qu'une part importante de la production du spectacle vivant correspond à l'activité d'établissements publics ou d'associations, soit au secteur non marchand¹⁷.

Par ailleurs, les données de chiffres d'affaires peuvent ne pas toujours refléter l'activité telle qu'elle est perçue par les professionnels du secteur ou telle qu'elle a été en particulier perçue pendant la crise sanitaire. Ainsi, par exemple, lors des périodes de fermeture des lieux de spectacle, des déclarations non nulles de TVA ont pu correspondre au bénéfice de facturation de prestations techniques pour des répétitions et des captations (son, éclairage, décor, costumes, etc.), pour des encaissements de billetterie pour des spectacles à venir, pour des activités annexes ou encore pour des captations audiovisuelles diffusées en ligne.

Graphique 10 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur du spectacle vivant, 2019-2023



Source: chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2023

17. En 2021, la production de la branche « Spectacle vivant » est non marchande à hauteur de 65 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2023-1, juin 2023).

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires du spectacle vivant marchand dépasse de 19 % sa valeur prise au même trimestre de 2022 (+ 295 millions d'euros) et de 31 % sa valeur prise au deuxième trimestre 2019 (+ 443 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 10). Après avoir été durement touché par les mesures de confinement, de fermeture des lieux recevant du public et de protection sanitaire mises en place jusqu'à leur levée complète à la mi-mars 2022 (jauges, port du masque, passe sanitaire puis vaccinal), le chiffre d'affaires trimestriel du spectacle vivant marchand dépasse systématiquement, depuis le deuxième trimestre 2022, son niveau d'avant-crise de 2019.

La hausse de chiffre d'affaires de 19 % sur un an (+ 14 % en volume) découle d'une progression de l'ensemble des activités de production, de prestation technique, de promotion, de diffusion et de gestion de salles de spectacle. Pour chacun des trois codes NAF correspondants (90.01Z, 90.02Z et 90.04Z), la progression du chiffre d'affaires en valeur est supérieure à celle du chiffre d'affaires en volume. L'écart de recettes de 31 % entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2023 (+ 25 % en volume ; tableau 3) découle aussi d'une forte croissance en valeur des activités de production, prestation technique, promotion et diffusion et, dans une moindre mesure, de celle de la gestion de salles de spectacle.

Arts visuels

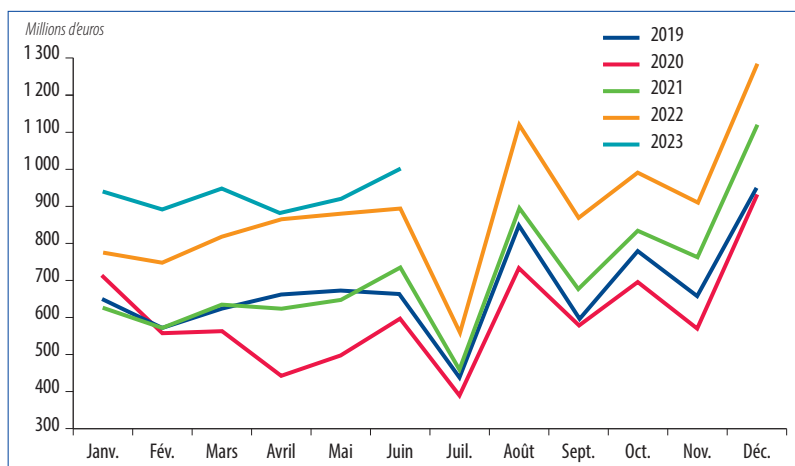
Le secteur des arts visuels comprend les activités photographiques, celles des artistes indépendants, les activités des galeries d'art commerciales, la vente aux enchères, le design et la mode. Comme pour la musique enregistrée, le secteur est assez mal couvert par les codes de la nomenclature d'activités.

Au deuxième trimestre 2023, les recettes des arts visuels dépassent de 6 % leur valeur du deuxième trimestre 2022 (+ 167 millions d'euros) et de 40 % leur valeur du même trimestre de 2019 (+ 804 millions d'euros) (tableaux 1 et 2, graphique 11). Ces deux progressions bénéficient principalement de la progression du chiffre d'affaires des activités spécialisées de design et mode, segment qui pèse pour 44 % du secteur (+ 8 % entre les deuxièmes trimestres 2022 et 2023 et + 49 % entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2023, respectivement).

Au deuxième trimestre 2023, les recettes du segment des activités photographiques¹⁸, qui pèse pour 15 % du secteur des arts visuels, progressent de 13 % sur un an. Elles dépassent de 33 % leur valeur prise

¹⁸ Production photographique diverse, traitement des films, activités des photojournalistes indépendants, microfilmage et activités des auteurs photographes et des photographes d'art.

Graphique 11 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur des arts visuels, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

au deuxième trimestre 2019. Cet écart positif sur quatre ans, comme celui sur un an, correspond à une progression du volume d'activité du segment – de 10 % et de 6 %, respectivement.

Enseignement artistique et culturel

Le secteur de l'enseignement artistique et culturel regroupe les activités d'enseignement artistique et culturel, dont celles des établissements d'enseignement supérieur. La production de ce secteur est essentiellement non marchande¹⁹. De plus, aucun indice de chiffre d'affaires n'est calculé pour la part marchande de l'enseignement artistique et culturel.

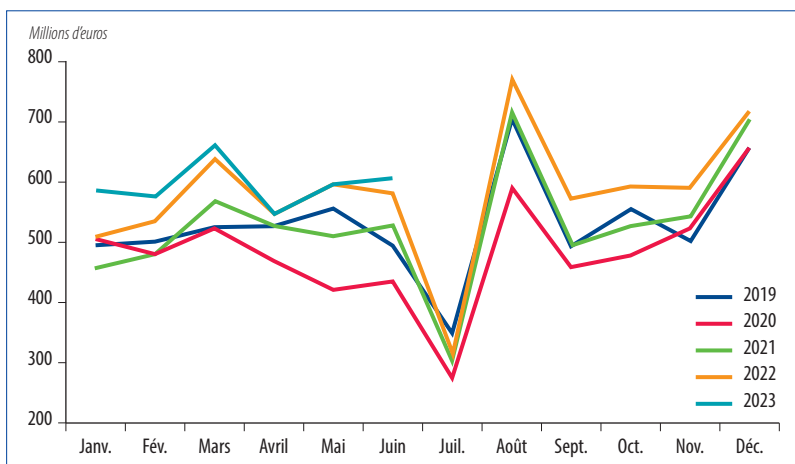
Architecture et gestion patrimoniale

Architecture

Au deuxième trimestre 2023, le chiffre d'affaires généré par les activités d'architecture (conception de bâtiments et de plans architecturaux, urbanisme et architecture paysagère, activité de conseil et agences d'urbanisme) progresse d'un peu moins de 2 % sur

19. En 2021, la production de la branche « Enseignement artistique et culturel » est non marchande à hauteur de 87 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2023-1, juin 2023).

Graphique 12 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de l'architecture, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2023

un an (+ 27 millions d'euros) et de 11 % (+ 173 millions d'euros) par rapport au deuxième trimestre 2019 (tableaux 1 et 2, graphique 12). Cette progression sur quatre ans, comme celle sur un an, correspond à une quasi-stabilité du volume d'activité du secteur (- 1 % dans les deux cas ; tableau 3) qui est plus que compensée par une hausse générale des prix de vente des différents services d'architecture, de conseil et d'aménagement rural ou urbain²⁰.

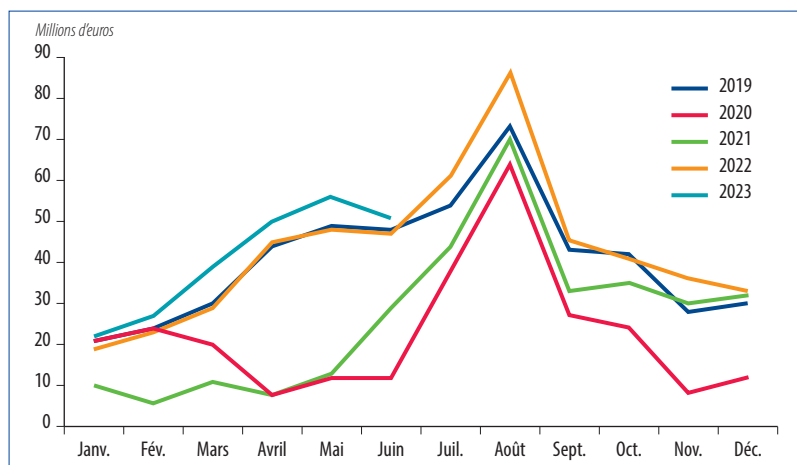
Gestion patrimoniale

Le secteur de la gestion patrimoniale comprend la gestion des bibliothèques, des archives et des musées ainsi que la gestion et la préservation des sites et bâtiments historiques, selon les termes de la nomenclature des activités françaises, cela pour la partie marchande de ces activités. Depuis la note de conjoncture pour le premier trimestre 2022, les activités des guides-conférenciers, de restauration du patrimoine ainsi que les opérations archéologiques ne sont plus suivies du fait des difficultés à les circonscrire au sein des indices de chiffre d'affaires publiés. Seule une part très réduite des activités patrimoniales est marchande et prise en compte dans l'analyse²¹.

20. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 71.11 – Services d'architecture, 31 août 2023.

21. En 2021, la production de la branche « Patrimoine » est non marchande à hauteur de 94 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2023-1, juin 2023).

Graphique 13 – Chiffre d'affaires en valeur du secteur de la gestion patrimoniale, 2019-2023



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur, Insee ; DEPS ministère de la Culture, 2023

Ainsi, l'activité des structures privées est retracée ici, mais pas celle des musées dont l'essentiel des ressources sont publiques. En outre, l'activité de certaines entreprises marchandes qui œuvrent sur les monuments n'entre pas dans la nomenclature du champ de la culture. Les restaurateurs du patrimoine, dispersés sous plusieurs codes de la nomenclature d'activités, ne sont pas retenus non plus.

Au deuxième trimestre 2023, l'activité de la gestion patrimoniale progresse de 12 % sur un an et de 11 % par rapport au deuxième trimestre 2019 (tableaux 1 et 2, graphique 13). La hausse par rapport à 2019 est particulièrement sensible pour les entreprises opérant dans le secteur muséal (91.02Z). Depuis trois trimestres consécutifs, l'activité trimestrielle mesurée en valeur de la gestion patrimoniale dépasse son niveau d'avant-crise de 2019.

Corrigée de l'inflation, l'activité de la gestion patrimoniale est en hausse de 2 % par rapport au deuxième trimestre 2019. L'activité est supérieure au niveau d'avant-crise depuis quatre trimestres consécutifs. Toutefois, la progression de l'activité ce trimestre-ci est moins forte que lors des trois trimestres précédents.

Données et méthode

La présente note repose sur les indices de chiffres d'affaires rendus disponibles chaque mois par l'Insee. Issus des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA par les entreprises auprès de la direction générale des Finances publiques (formulaire « CA3 »)¹, ce sont les premières statistiques disponibles pour les secteurs marchands. Le champ des activités économiques retenu correspond à celui défini et utilisé en juin 2020 par le DEPS dans son estimation de l'impact économique de la crise sanitaire pour onze secteurs culturels (voir « Nomenclature d'activités culturelles », p. 24). Pour rappel :

- les chiffres portent sur le chiffre d'affaires, et non sur la valeur ajoutée (qui permet, contrairement aux données de chiffre d'affaires, d'éviter les doubles comptes, mais qui est disponible plus tardivement²) ;
- les variations de chiffres d'affaires entre deux dates résultent d'une variation de prix de vente et/ou d'une variation des quantités vendues³ ;
- les chiffres se limitent à la production culturelle marchande, qui constitue plus de 80 % de la production totale des branches culturelles⁴ ;
- ils sont répartis selon les codes NAF d'activité économique principale des entreprises (l'activité d'un secteur donné reprend un ou plusieurs codes NAF, chaque code NAF pouvant être lui-même repris dans sa totalité ou seulement en partie⁵) ;
- ils proviennent des déclarations de TVA, or celles-ci « utilisées de façon privilégiée comme indicateur de l'activité dans les services sont sans doute, dans certains secteurs, un peu plus lissées que l'activité contemporaine effective⁶ ».

À la différence des statistiques de valeur ajoutée ou de revenus, les chiffres d'affaires ne renseignent pas directement sur les revenus du capital et du travail, et sur les prélèvements obligatoires effectivement

1. Les opérations déclarées par les entreprises au moment de remplir ce formulaire (ventes, prestations de services, etc.) peuvent correspondre à des encaissements pour des activités annexes et/ou des prestations futures. Les entreprises ne doivent inclure aucune aide financière publique Covid-19 dans leurs déclarations de TVA.

2. Les chiffres de valeur ajoutée pour l'année 2022 devraient être disponibles au printemps 2024.

3. Une estimation des variations de chiffres d'affaires en volume est proposée ci-après. Voir « Estimation des variations de chiffres d'affaires en volume », p. 23.

4. En 2021, la production des branches culturelles était non marchande à hauteur de 19 %, contre 12 % pour l'ensemble de l'économie française (DEPS, *Culture chiffres*, 2023-1, juin 2023).

5. Les secteurs de la musique enregistrée et des arts visuels comprennent ainsi plusieurs codes NAF repris partiellement. Pour cette raison, il convient d'être prudent quant à l'interprétation de l'évolution de leurs chiffres d'affaires, qui peuvent varier du fait des autres activités incluses dans ces codes.

6. Insee, *Point de conjoncture*, 8 juillet 2020.

versés. Ils apportent toutefois un premier élément d'information sur la capacité des organisations productives marchandes à verser ces revenus et à payer ces charges.

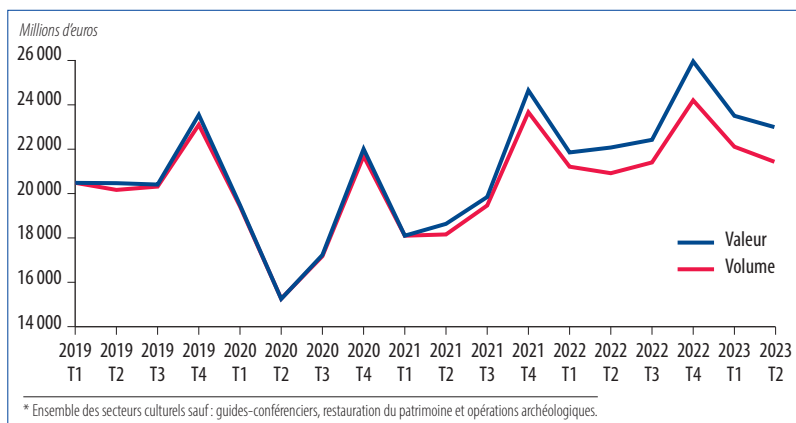
Pour chaque secteur, le chiffre d'affaires brut (non corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables) hors taxes du dernier trimestre disponible, mesuré en euros courants (non corrigé de l'évolution des prix), est comparé à celui du trimestre correspondant des trois années précédentes. Cette analyse en glissement opère une comparaison date à date de périodes similaires pour ce qui est des variations saisonnières connues susceptibles de les toucher avec régularité chaque année (fêtes de Noël, activité du mois d'août, etc.). L'évolution graphique du chiffre d'affaires 2023 (**en bleu clair**) peut être comparée à celles de l'année 2022 (**en orange**), de l'année 2021 (**en vert**), de l'année 2020 de début de crise (**en rouge**) et de l'année 2019 d'avant-crise (**en bleu foncé**). Ces comparaisons ne permettent pas de mettre en regard les évolutions observées avec les évolutions contrefactuelles qui auraient été observées sans la pandémie de Covid-19. Le mode de comparaison retenu a toutefois l'avantage de correspondre à celui adopté par la plupart des acteurs culturels. Les commentaires explicatifs proposés reposent sur les informations disponibles secteur par secteur, ainsi que sur l'expertise de spécialistes sectoriels.

Enfin, les chiffres présentés ici reposent sur un rebasage des chiffres d'affaires par branche pour l'année 2019 et sur une légère révision des indices mensuels de chiffres d'affaires pour les derniers trimestres. Cette mise à jour entraîne une révision relativement limitée de l'ensemble des évolutions sectorielles.

Estimation des variations de chiffres d'affaires en volume

Comme la précédente, cette édition de la *Note de conjoncture* du DEPS est enrichie de calculs et de commentaires tenant compte d'une estimation des variations de chiffres d'affaires en volume des différents secteurs culturels marchands (tableau 3). Les variations en volume sont basées sur les indices de chiffre d'affaires en volume brut calculés par l'Insee (ce qui est le cas pour la majorité des segments : 46.18Z; 46.19A; 47.61Z; 47.62Z; 47.63Z; 47.78C; 58.11Z; 58.13Z; 58.14Z; 58.21Z; 59.12Z; 59.20Z; 60.10Z; 63.91Z; 71.11Z; 73.11Z; 74.10Z; 74.20Z; 77.22Z; 91.01Z; 91.02Z; 91.03Z). Dans d'autres cas, les valeurs sont déflatées par un indice de prix de production car il s'agit d'activités de production (18.11Z; 18.12Z; 59.11A; 59.11B; 59.11C; 59.13A; 59.13B; 60.20A; 60.20B). Dans les rares cas où il n'existe pas d'indices de prix correspondant, un indice de prix approchant a été choisi, par exemple un indice de prix de la classe (niveau 632 de la NAF) lorsqu'il n'existe pas d'indice au niveau sous-classe (niveau 732 de la NAF) (59.14Z avec un indice de prix à la consommation; 62.01Z; 90.03A; 90.03B; 90.04Z avec des indices de prix à la production). La période de base est le mois de janvier 2019.

Graphique 14 – Évolution par rapport à l'année 2019 des chiffres d'affaires trimestriels en valeur et en volume des secteurs culturels¹ marchands



Source : chiffres d'affaires en valeur (CA) Esane, indice de CA en valeur et en volume, indice des prix, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2023

Le chiffre d'affaires du champ total de la culture marque un point bas au deuxième trimestre 2020 en lien avec la crise sanitaire. L'activité reprend ensuite selon une saisonnalité marquée par des points hauts lors des quatrième trimestres de chaque année, tirés par les ventes de fin d'année. Le chiffre d'affaires en valeur est supérieur au chiffre d'affaires en volume du fait du contexte inflationniste qui démarre début 2021 et marque un pic de la deuxième moitié de l'année 2022 jusqu'au début 2023.

Nomenclature d'activités culturelles

Les notes trimestrielles de conjoncture du DEPS qui portent sur le champ marchand de la culture reprennent la nomenclature d'activités des entreprises spécialement élaborée au printemps 2020 pour estimer l'impact économique de la crise sanitaire liée à la Covid-19¹. Cette nomenclature *ad hoc* reprenait la nomenclature d'activités culturelles retenue chaque année pour évaluer le poids économique direct de la culture² et y ajoutait une part de plusieurs autres activités économiques, de manière à mieux couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture. Les codes de la nomenclature d'activités française (NAF) utilisés et leur pondération sont précisés ci-dessous.

Médias et industries culturelles

Projection cinématographique: 59.14Z Projection de films cinématographiques (100 %).

Publicité: 73.11Z Activités des agences de publicité (100 %).

Presse:

- Agences de presse: 63.91Z Activités des agences de presse (85 %),
- Édition: 58.13Z Édition de journaux (100 %) + 58.14Z Édition de revues et périodiques (100 %),
- Impression: 18.11Z Imprimerie de journaux (100 %) + 18.12Z Autre imprimerie (labeur) (8,3 %),
- Commerce de détail: 47.62Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé (100 %).

Audiovisuel et cinéma (hors jeu vidéo, projection cinématographique et radio):

- Production: 59.11A Production de films et de programmes pour la télévision (100 %) + 59.11B Production de films institutionnels et publicitaires (100 %) + 59.11C Production de films pour le cinéma (100 %),
- Postproduction: 59.12Z Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes audiovisuels (100 %),
- Distribution: 59.13A Distribution de films cinématographiques (100 %),
- Agence de presse: 63.91Z Activités des agences de presse (15 %),
- Édition de chaînes: 60.20A Édition de chaînes généralistes (100 %) + 60.20B Édition de chaînes thématiques (100 %),
- Édition et distribution de vidéos: 59.13B Édition et distribution vidéo (100 %) + 77.22Z Location de vidéocassettes et disques vidéo (100 %) + 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé (47,9 %).

Radio: 60.10Z Édition et diffusion de programmes radio (100 %).

1. Voir *Analyse de l'impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels*, synthèse et résultats sectoriels, juillet 2020, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2021/L-impact-de-la-crise-du-Covid-19-sur-les-secteurs-culturels> (consulté le 28 juin 2023).

2. DEPS, Culture chiffres, 2023-1, juin 2023.

Livre:

- Édition: 58.11Z Édition de livres (100 %),
- Commerce de détail: 47.61Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé (100 %).

Musique enregistrée:

- Production, édition et distribution: 59.20Z Enregistrement sonore et édition musicale (100 %),
- Téléchargement et *streaming*: 62.01Z Programmation informatique (2,2 %),
- Commerce de détail: 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé (52,1 %) + 46.19A Centrales d'achat non alimentaires (0,8 %).

Jeu vidéo: 58.21Z Édition de jeux électroniques (100 %).

Création et diffusion

Spectacle vivant:

- Musique: 66 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique),
- Théâtre: 24 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique),
- Autre (arts de la rue, cirque, danse...): 10 % de (90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles + 3,2 % de 90.03B Autre création artistique).

Arts visuels:

- Création en arts visuels: 90.03A Création artistique relevant des arts plastiques (100 %) + 90.03B Autre création artistique (7,1 %),
- Photographie: 74.20Z Activités photographiques (100 %),
- Design et mode: 74.10Z Activités spécialisées de design (100 %),
- Galeries d'art: 47.78C Autres commerces de détail spécialisés divers (9,8 %),
- Enchères d'objets d'art: 46.18Z Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques (13,9 %).

Enseignement artistique et culturel: 85.52Z Enseignement culturel (100 %) + 85.42Z Enseignement supérieur (31 %).

Architecture et gestion patrimoniale

Architecture: 71.11Z Activités d'architecture (100 %).

Gestion patrimoniale:

- Gestion des bibliothèques et archives: 91.01Z Gestion des bibliothèques et des archives (104,1 %),
- Gestion des musées: 91.02Z Gestion des musées (100 %),
- Gestion des sites et monuments historiques: 91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires (100 %).



24 pages.

Téléchargeable sur le site :

www.culture.gouv.fr/

Sites-thématiques/Études-et-statistiques/Publications

et sur www.cairn.info

CULTURE CHIFFRES 2023-1

Le poids économique direct de la culture en 2021

Nicolas Pietrzyk

En 2021, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, s'établit à 45,3 milliards d'euros, soit 2,0 % de l'ensemble de l'économie, contre 2,1 % en 2020.

2021 est une année de reprise modérée d'activité pour les branches culturelles. Les niveaux d'activité restent inférieurs à ceux d'avant-crise, l'amélioration de la situation sanitaire n'étant que partielle. La valeur ajoutée des branches culturelles progresse de 3,3 % en valeur, soit un rythme inférieur à celui de l'économie française dans son ensemble (+ 7,5 %). Mesuré en volume, le rebond de l'activité des branches culturelles est plus marqué (7,7 %), et supérieur de 1,1 point à celui de l'ensemble de l'économie française (+ 6,6 %). Cela ne suffit toutefois pas à combler la perte d'activité subie par les secteurs en 2020 : l'activité en volume reste en recul de 10,9 % en 2021 par rapport à l'année 2019 (contre – 1,8 % pour l'ensemble de l'économie). Cela se constate en particulier pour les secteurs les plus affectés par la crise sanitaire, comme la projection cinématographique (– 52 % en volume entre 2019 et 2021), le spectacle vivant (– 36 %) et le patrimoine (– 29 %). Toutefois, les branches de l'audiovisuel (+ 2 %), du livre (+ 4 %) ou de l'enseignement artistique et culturel (+ 4 %) dépassent leur niveau d'activité d'avant-crise.

En 2021, l'audiovisuel reste en tête s'agissant du poids économique, suivi par le spectacle vivant, la publicité et le patrimoine. Au cours des vingt dernières années, le recul structurel de la branche de la presse est l'évolution la plus notable.



CULTURE CHIFFRES 2023-2

Dépenses culturelles des collectivités territoriales de 2015 à 2020

Catherine Bunel et Jean-Cédric Delvainquière

Les dépenses culturelles des collectivités territoriales progressent de 17 % entre 2015 et 2019 puis baissent de 7 % en 2020 sous l'effet de la crise sanitaire de la Covid-19.

En 2020, les dépenses culturelles des collectivités territoriales s'élèvent à 8,7 milliards d'euros, soit 129 euros par habitant. Les communes de 3 500 habitants ou plus et leurs groupements à fiscalité propre représentent plus des trois quarts de ces dépenses avec 6,8 milliards d'euros, soit 114 euros par habitant, suivis par les départements qui contribuent à hauteur d'1 milliard d'euros, soit 16 euros par habitant, et par les régions pour un montant de 800 millions d'euros, soit 12 euros par habitant.

Les communes de 3 500 habitants ou plus et leurs groupements consacrent, respectivement, 7,5 % et 5 % de leur budget à la culture.

40 pages.
Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/
Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications
et sur www.cairn.info

Cet effort budgétaire est moins élevé pour les régions et les départements avec des ratios respectifs de 2,3 % et de 1,6 %.

La répartition des dépenses culturelles par secteur d'intervention diffère selon le type de collectivité. Pour les communes de 3 500 habitants ou plus et leurs groupements, les secteurs d'intervention patrimoniaux (36 %) et les activités artistiques et culturelles (32 %) prédominent. Les départements mobilisent une part plus importante pour les patrimoines (60 %). *A contrario*, les régions concentrent l'essentiel de leurs dépenses aux activités artistiques et à l'action culturelle (80 %).

Entre 2015 et 2020, tous secteurs confondus, les modalités d'intervention privilégiées par les collectivités n'évoluent pas : 80 % des dépenses culturelles totales des communes et de leurs groupements sont des dépenses directes (dépenses de personnel, charges de fonctionnement et d'investissement) et 20 %, des subventions. Les dépenses culturelles des départements se répartissent de façon équilibrée entre dépenses directes (54 %) et subventions (46 %). À l'inverse, pour les régions, les subventions représentent 87 % de leurs dépenses culturelles totales et les dépenses directes, 13 %.

Pour les communes et leurs groupements, les dépenses de personnel représentent la moitié des dépenses culturelles directes et, pour les départements, 43 %. Le secteur des bibliothèques-médiathèques occupe une place prépondérante dans ces dépenses pour les deux types de collectivité. Les départements consacrent également un montant similaire pour les dépenses de personnel des services d'archives.

Abstract

Economic analysis of culture turnover for 2nd quarter 2023

This economic report measures the financial situation of the commercial cultural sector for the first quarter 2023 as reflected by per-sector business turnover figures drawn from VAT return data, as reported to the Directorate General of Public Finance.

The COVID-19 related health crisis has had a major impact on the cultural sector. Between March 2020 and May 2021, the population was subject to three consecutive lockdowns, with businesses and public spaces also being subject to several periods of closure. Health protocols for activities were put in place and venue capacities were limited until March 2022, directly impacting attendance figures for cultural spaces. Since the second half of 2021, the French economy has been experiencing accelerating inflation, which goes some way to explaining the cultural sectors' fluctuating turnover figures for this period.

In the second quarter 2023, turnover for the commercial cultural sector was up 954 million euros on the previous year, an increase of 4% compared with the second quarter 2022 (representing +3% volume growth, i.e. excluding the effects of price development), and an increase of 12% compared to the pre-pandemic second quarter of 2019 (up 2.5 bn euros, showing 6% volume growth). Over seven consecutive quarters, the value of quarterly cultural sector activity exceeded the corresponding level of pre-pandemic 2019. Activity levels in the motion picture projection (+23%), live performance (+19%), heritage management and recorded music (+12%) sectors saw a steep rise in the second quarter 2023 compared to the same quarter 2022. Only video gaming and radio showed significantly reduced turnover relative to the previous year, down 6% and 9% respectively, continuing the downward trend of the previous two quarters. In the second quarter 2023, the visual arts, recorded music and commercial live entertainment sectors showed the largest increases in revenue compared to their corresponding 2019 values (up 40%, 37% and 31%, respectively). Conversely, video gaming and the press showed reduced turnover for this quarter, down 12% and 6% respectively. Since the start of 2020, successive quarterly press sector turnover figures remained below their corresponding 2019 pre-crisis value. On the other hand, for the first time in three and a half years, motion picture projection showed higher turnover for the second quarter 2023 relative to its pre-pandemic value.

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Inès Cartier

Date de publication : octobre 2023

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>

https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr

Cette note de conjoncture mesure l'activité économique du champ marchand de la culture au deuxième trimestre 2023, à partir de l'évolution des indices de chiffres d'affaires par secteur tirés des déclarations de TVA faites par les entreprises auprès de la direction générale des Finances publiques.

Le chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands au deuxième trimestre 2023 progresse sur un an de 954 millions d'euros, en hausse de 4 % par rapport au deuxième trimestre 2022 et de 12 % par rapport au deuxième trimestre 2019. Pour la septième fois consécutive, l'activité trimestrielle du champ marchand de la culture dépasse son niveau d'avant-crise de 2019.

La situation est contrastée selon les différents secteurs marchands. Le chiffre d'affaires trimestriel du spectacle vivant dépasse son niveau d'avant-crise depuis le deuxième trimestre 2022 et celui du secteur de la gestion patrimoniale depuis le troisième trimestre 2022. Pour la première fois en trois ans et demi, le secteur de la projection de films cinématographiques, durement touché lui aussi par la crise sanitaire et les mesures de restriction d'accès aux lieux recevant du public prises de mars 2020 à mars 2022, affiche au deuxième trimestre 2023 un chiffre d'affaires supérieur à son niveau correspondant de 2019.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques
ISBN : 978-2-11-141033-6

